

GHU Paris Psychiatrie et Neurosciences	Accès par :
<u>Pôle / Direction Fonctionnelle</u> : 14	<ul style="list-style-type: none"> • Métro ligne 6, station Glacière • Bus n°21, 62, 88 • RER B station Denfert Rochereau
<u>Service</u> : CMP– 145 rue d'Alésia 75014 PARIS SAU Hôpital St Joseph Rue Losserand 75014 PARIS	

IDENTIFICATION DU POSTE	
Métier / fonction	Cadre de santé
Grade	Cadre de santé
Position dans la structure	<p><u>Liaisons hiérarchiques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Cadre supérieur de santé <p><u>Liaisons fonctionnelles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Médecin chef de pôle • Médecin responsable de l'unité • Autres professionnels de l'unité
Présentation du service et de l'équipe	<p>Le médecin chef de Pôle est le Dr Marie-Noëlle Vacheron.</p> <p>La particularité de ce pôle est la prise en charge des patients du 14^{ème} arrondissement de Paris à tout âge de la vie. Le projet de pôle se décline en 3 axes prioritaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La prise en charge des adolescents et jeunes adultes • La périnatalité, les jeunes enfants et la place des parents • La réinsertion et réhabilitation <p>Le pôle 14 s'articule autour de trois services :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le CPBB : Centre de périnatalité Boulevard Brune • L'intersecteur 06 (pédopsychiatrie) • Le secteur 13. <p>La périnatalité prend en charge les mamans dès l'accouchement et l'enfant de 0 à 3 ans, la pédopsychiatrie assure des suivis et accompagnements des enfants de 3 ans à 18 ans et le secteur 13 dispose d'unités intra et extra hospitalières qui permettent l'hospitalisation et la poursuite des prises en charges des adolescents dès 15 ans et 3 mois, des jeunes adultes et adultes. Il est composé de 4 unités intra hospitalières avec des orientations de prises en charge différentes et plusieurs unités extrahospitalières (CMP, CATTP, HDJ, Unité de Stabilisation, équipe Mobile) et une présence sur le SAU Saint Joseph.</p> <p>Le CMP est une « véritable plaque tournante » du pôle 14, dans son rôle de prévention, d'accueil et de soutien de patients. Il est ouvert de 9h à 20h du lundi au vendredi. Les patients y bénéficient d'accueil en urgence et de consultations avec des psychiatres et psychologues, de distribution de traitements. Des visites à domicile sont organisées pour les patients en rupture de soins ou non connus et signalés par l'entourage ou les partenaires. Un temps de consultations est dédié aux EHPAD conventionnés.</p> <p>Le SAU situé aux urgences de l'hôpital Saint Joseph regroupe une équipe pour les urgences et une psychiatrie de liaison.</p>
Horaires	Temps plein, horaires continus de jour sur une base quotidienne de 7h50 du lundi au vendredi Répartition : 0,80 ETP CMP, 0,20 ETP SAU

MISSIONS DU POSTE	
Définition de la fonction	Le cadre de santé est responsable de la qualité des soins délivrés aux patients, de la gestion optimale des ressources humaines et matérielles des unités dans le respect des projets de service et d'établissement.
Activités permanentes	<p>Etre garant de la qualité et de la continuité des soins dispensés et des missions afférentes à ses unités. Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet de soins de chaque unité en lien avec le projet du pôle.</p> <p>Organiser la prise en charge globale de la personne soignée en vue d'apporter des réponses adaptées, en collaboration avec le praticien hospitalier responsable de l'unité et le service social.</p> <p>Planifier le personnel en fonction de la charge de travail de l'unité.</p> <p>Evaluation de l'évolution de la charge de travail à l'année, la gestion du personnel et de ses compétences.</p>

Activités ponctuelles et/ou spécifiques (liste non exhaustive)	<p>Organiser en équipe pluriprofessionnelle des soins en collaboration entre l'intra et l'extra hospitalier</p> <p>Faciliter la collaboration au sein des urgences de l'hôpital Saint Joseph entre l'équipe du SAU et l'équipe des soins somatiques.</p> <p>S'impliquer et développer une culture de réseau avec différents partenaires (médecins de quartier, commissariat, maisons de retraites, PMI, hôpitaux généraux...).</p> <p>Participer aux différentes réunions cliniques, institutionnelles et synthèses.</p> <p>Animer, coordonner et évaluer l'équipe, afin de proposer des axes d'améliorations, de formation et de projection professionnelle.</p> <p>Gérer les ressources humaines et matériels.</p> <p>Garantir la qualité et la traçabilité des informations dans les dossiers de soins.</p> <p>Gérer et accompagner les équipes dans l'encadrement des étudiants.</p> <p>Participer à des missions transversales dans le service voire l'établissement.</p> <p>Animer la démarche qualité et évaluer les pratiques professionnelles en suscitant la réflexion, la mise en œuvre d'actions d'amélioration de la qualité des soins (lien avec la cellule qualité, suivi des procédures, participation aux groupes de réflexion, participation aux évaluations).</p>
Contraintes du poste	Risques professionnels liés à la relation de personnes en souffrance psychique.

COMPETENCES REQUISES POUR LE POSTE	
Formations, Diplômes et/ou qualifications requises	Diplôme de cadre de santé Toutes autres formations inscrites au plan de formation de l'établissement et formations hors plan en lien avec la fonction d'encadrement, les projets d'unité de service et d'établissement.
Savoir-faire	Connaissance en psychopathologie et sémiologie en santé mentale Gestion des ressources humaines et management hospitalier Législation professionnelle, droits des patients Raisonnement clinique, diagnostics infirmiers et transmissions ciblées Maîtrise de l'informatique Gestion de la qualité de soins
Savoir être	Faire preuve d'impartialité, d'objectivité et de discrétion Posséder : <ul style="list-style-type: none"> • Une capacité d'écoute, de diplomatie, d'ouverture et de synthèse • Une capacité d'animation et d'encadrement d'équipe • Une capacités d'évaluation, de transmission, de coordination et de mise en lien des différents professionnels du champ médicosocial. Avoir le sens du travail en équipe pluridisciplinaire en se situant dans son champ de compétences Faire preuve d'organisation, de méthode, de disponibilité et d'autonomie
Obligations professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Obligation de se conformer aux dispositions prévues par le règlement intérieur de l'établissement, • Obligation de porter une tenue vestimentaire adaptée au poste de travail, et de respecter les règles d'hygiène en vigueur, • Obligation de servir : exercice personnel et exclusif des fonctions, • Obligations à l'égard de l'administration : discrétion professionnelle, moralité et dignité, réserve et neutralité, • Obligations à l'égard des tiers : impartialité et probité, secret professionnel.

RISQUES PROFESSIONNELS LIES AU POSTE
Risque d'agression verbale et physique au contact de patients et/ou de familles en situation de crise et d'agitation Charge mentale pouvant être importante et nécessitant de : <ul style="list-style-type: none"> • Savoir organiser son temps • Gérer le stress lié aux risques imprévus à gérer en urgence Savoir s'adapter aux habitudes des services et aux différents personnels

EVOLUTION POSSIBLE DU POSTE (rubrique facultative)
Evolution possible au sein du pôle 14 et du GHU